

CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal est convoqué le 08 février 2024.

Ordre du jour :

- Financement des clubs sportifs,
- Devis pour les cuisines des appartements communaux,
- Devis pour l'isolation de la salle de classe dans le bâtiment mairie,
- Instauration de zones de préemption au titre des espaces naturels sensibles,
- SIVALOR : action anti gaspi cantine,
- Point sur l'indemnité de résidence,
- Point travaux (cimetière, four à pain, appartements),
- EARL Fort l'Ecluse : don de 200 € à l'école,
- Repas des aînés,
- Divers.

A Chevrier, le 02 février 2024
Le Maire,

CONSEIL MUNICIPAL DU 08 FEVRIER 2024

L'An deux mil vingt-quatre, le huit février à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Madame Agnès CUZIN, Maire.

Etaient présents : Régis BAUD, Jean-François CARREL, Laetitia CHARLES, Cédric CHATELAIN, Stéphane CLAEYS, Evelyne CLERC, Agnès CUZIN, Virginie FONTAINE Pierre GRANDCHAMP, Louis LAPRAZ, Audrey LEONARD, Thierry ROSAY.

Etait excusé et représenté : Kévin POUPARD (représenté par Audrey LEONARD).

Etaient absents : Xavier GAUD, Claude REINHARDT.

Désignation du secrétaire de séance :

Monsieur Pierre GRANDCHAMP est désigné comme secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu de la séance du 11 janvier 2024 :

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal en date du 11 janvier 2024 est adopté à l'unanimité.

Comptes-rendus de réunions :

Le Conseil Municipal est informé du contenu des réunions suivantes :

- Communauté de Communes :

BUREAU DU 22/01/24 :

* Les membres approuvent l'avenant n°2 à la convention de coordination et de financement du service départemental de plateforme territoriale de rénovation énergétique.

* Le bilan de la concertation sur l'A40 est présenté sur la mise en paiement du tronçon St Julien/Annemasse.

* Un point sur le schéma cyclable est effectué.

* Les membres sont informés du montant de la compensation financière genevoise.

BUREAU DU 05/02/24 :

* Projet alimentaire territorial : les actions de sensibilisation du public au respect des exploitations et la présentation des affiches et des panneaux proposés aux agriculteurs sont présentés.

* La nouvelle directrice de l'EPF 74 présente le nouveau plan pluriannuel et les principes de portage.

* Les membres approuvent la convention de formation professionnelle au compostage à destination des usagers du territoire avec l'organisme de formation Les Epigées.

* Un point sur les zones d'activités économiques des Envignes et de Feigères est effectué.

COMMISSION MOBILITE DU 15/01/24 :

* Un point sur les transports scolaires est effectué. La demande d'organisation d'un transport scolaire pour le lycée Maurice Tièche à Collonges n'étant matériellement pas possible, les élus décident la reconduction des aides individuelles au transport.

* Un point sur le fonctionnement de la ligne N est réalisé. Les horaires ont été recalculés et seront applicables fin février.

COMMISSION DECHETS DU 29/01/24 :

* Une opération « tous au compost » est planifiée du 23 mars au 07 avril. Les habitants du territoire pourront se rendre à la déchetterie de Neydens afin de récupérer du compost.

* Les élus prennent connaissance du nouveau guide du compostage.

* Des séances de travail relatives aux déchets verts vont être organisées.

Financement des clubs sportifs (2024/02/01) :

Madame le Maire expose au Conseil Municipal le principe de subventionnement des clubs labellisés par la Communauté de Communes.

Il s'agit d'octroyer une participation financière aux clubs sportifs uniques implantés à Saint Julien, lorsqu'ils accueillent des personnes de Chevrier.

Après avoir oui l'exposé de Mme le Maire et après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité DECIDE de verser la somme de 50 € par adhérent à chaque club labellisé.

Devis pour les cuisines des appartements communaux (2024/02/02) :

Madame le Maire présente au Conseil Municipal les devis pour les cuisines des deux appartements communaux :

- appartement A : 12 000 € TTC

- appartement B : 11 500 € TTC.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte ces devis à l'unanimité.

Devis pour l'isolation et le chauffage de la salle de classe dans le bâtiment mairie (2024/02/03) :

Afin de compléter la rénovation thermique totale du bâtiment, le Conseil Municipal décide de faire le nécessaire pour la dernière salle de classe.

Madame le Maire présente les devis suivants :

- Entreprise Feller Chauffage : remplacement des 4 radiateurs : 5 900 € HT

- Entreprise Pauget : plâtrerie et peinture : 24 967,50 € HT.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ACCEPTE les devis :

* Entreprise Feller Chauffage : 5 900 € HT

* Entreprise Pauget : 24 967,50 € HT.

SIVALOR : action anti gaspi cantine :

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le SIVALOR a mis en place un concept « Ma cantine Anti-Gaspi ».

Grâce à des kits, les écoles profitent d'un concept éducatif pour lutter contre le gaspillage alimentaire.

Après discussion, le Conseil Municipal décide de se rapprocher du SIVALOR pour vérifier si cette opération peut être mise en place.

Point sur l'indemnité de résidence :

Madame le Maire informe le Conseil Municipal du montant de l'indemnité de résidence allouée à chaque agent.

Point travaux :

- * cimetière : les travaux de relevage vont débuter semaine 08.
- * four à pain : les travaux de maçonnerie sont terminés. La charpente est en cours de préparation. Le four doit être validé fin janvier.
- * appartements : les travaux ont débuté le 05 janvier.

EARL Fort l'Ecluse : don de 200 € à l'école :

L'assemblée est informée du don d'un montant de 200€ de l'EARL Fort l'Ecluse à l'école.

Repas des aînés :

Le repas des aînés se déroulera le samedi 1^{er} juin à la salle communale et sera précédé de la cérémonie de citoyenneté destinée aux jeunes adultes nouvellement inscrits sur la liste électorale de la Commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H30

FAIT ET DELIBERE A CHEVRIER LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS

Le Maire,
Agnès CUZIN

Le secrétaire,
Pierre GRANDCHAMP